

Dans une logique de transparence et de bonnes pratiques, le Pôle de compétitivité Mont-Blanc Industries a créé une charte des valeurs dans la relation inter-entreprises. Bouverat-Pernat a participé de manière active à sa mise en place, se l'approprie en totalité et s'engage à la respecter.

Le respect : Considération, équilibre des intérêts

L'entreprise développe ses activités en relation avec un ensemble de parties prenantes (ses actionnaires, ses salariés, ses clients, ses fournisseurs et son environnement local), qui contribuent à la création de valeur. Leur position et leurs intérêts doivent par conséquent être pris en considération au niveau de la gouvernance de l'entreprise, ainsi que dans ses actions concrètes, selon des modalités à définir, notamment pour ce qui concerne les parties prenantes externes.

L'entreprise s'engage à respecter et à préserver, dans ses activités et dans ses décisions, un équilibre entre ses propres intérêts et ceux desdites parties prenantes. Elle mène dans ce but un dialogue ouvert et de bonne foi avec elles.

La responsabilité : Cohérence, anticipation, fiabilité, citoyenneté

La responsabilité désigne la capacité de l'entreprise à répondre de ses décisions, c'est-à-dire à leur donner du sens et à anticiper les conséquences. Elle désigne également la fiabilité, comme volonté de tenir ses engagements, qu'ils soient formels ou informels. La responsabilité de l'entreprise concerne aussi bien ses activités stratégiques, que ses actions au quotidien. Elle porte en premier lieu sur son environnement naturel, social et économique proche, tout particulièrement sur son territoire.

L'entreprise s'engage à prendre des décisions raisonnées et réalisables. Elle fait preuve de cohérence dans ses discours et ses actes.

La culture industrielle : Attitude collaborative en interne et en externe, qualité et innovation

La culture entrepreneuriale et industrielle du territoire repose sur le sens de l'effort, de l'initiative et de l'innovation, sur la volonté de progresser par l'acquisition de compétences collectives et, enfin, sur un projet d'entreprise partagé. Elle est renforcée par la volonté des entreprises d'unir leurs efforts et de "jouer collectif", dans tous les domaines où cela est possible.

L'entreprise s'engage, d'une part, à promouvoir cette culture industrielle et d'autre part, à adopter une attitude collaborative, à travers son management en interne et une ouverture aux collaborations inter-entreprises en externe.

3 VALEURS / 12 LIGNES DE CONDUITE

VALEURS

ACTIVITÉS

	LA RELATION CLIENT/FOURNISSEUR	LES RESSOURCES HUMAINES	L'ENVIRONNEMENT	L'INNOVATION
• LE RESPECT (considération, équilibre des intérêts)	Développer une vision de la relation fournisseurs à long terme et pratiques de concurrence loyale	Considérer les Hommes comme le premier actif de nos entreprises	Intégrer les critères et les normes environnementaux dans l'ensemble des activités de nos entreprises	Prendre en compte les idées des collaborateurs et des partenaires
• LA RESPONSABILITÉ (cohérence, anticipation, fiabilité, citoyenneté)	Chercher à connaître, prendre en considération et promouvoir l'offre locale. A conditions égales, privilégier les fournisseurs du territoire	Faire preuve d'exemplarité dans le management et d'une volonté constante de progrès	S'engager à mettre en œuvre un plan de réduction de l'empreinte écologique	Chercher à anticiper les nouvelles tendances du marché par une veille active pour préparer l'avenir
• LA CULTURE INDUSTRIELLE (attitude collaborative en interne et en externe, qualité et innovation)	Développer une vision d'entreprise étendue sur le territoire, en favorisant des relations interentreprises collaboratives, à l'achat et à la vente	Favoriser le développement des Hommes par une coopération entre les entreprises du territoire	Favoriser les coopérations en matière de gestion environnementale	Favoriser l'innovation par la recherche de partenariats (mutualisation des moyens)